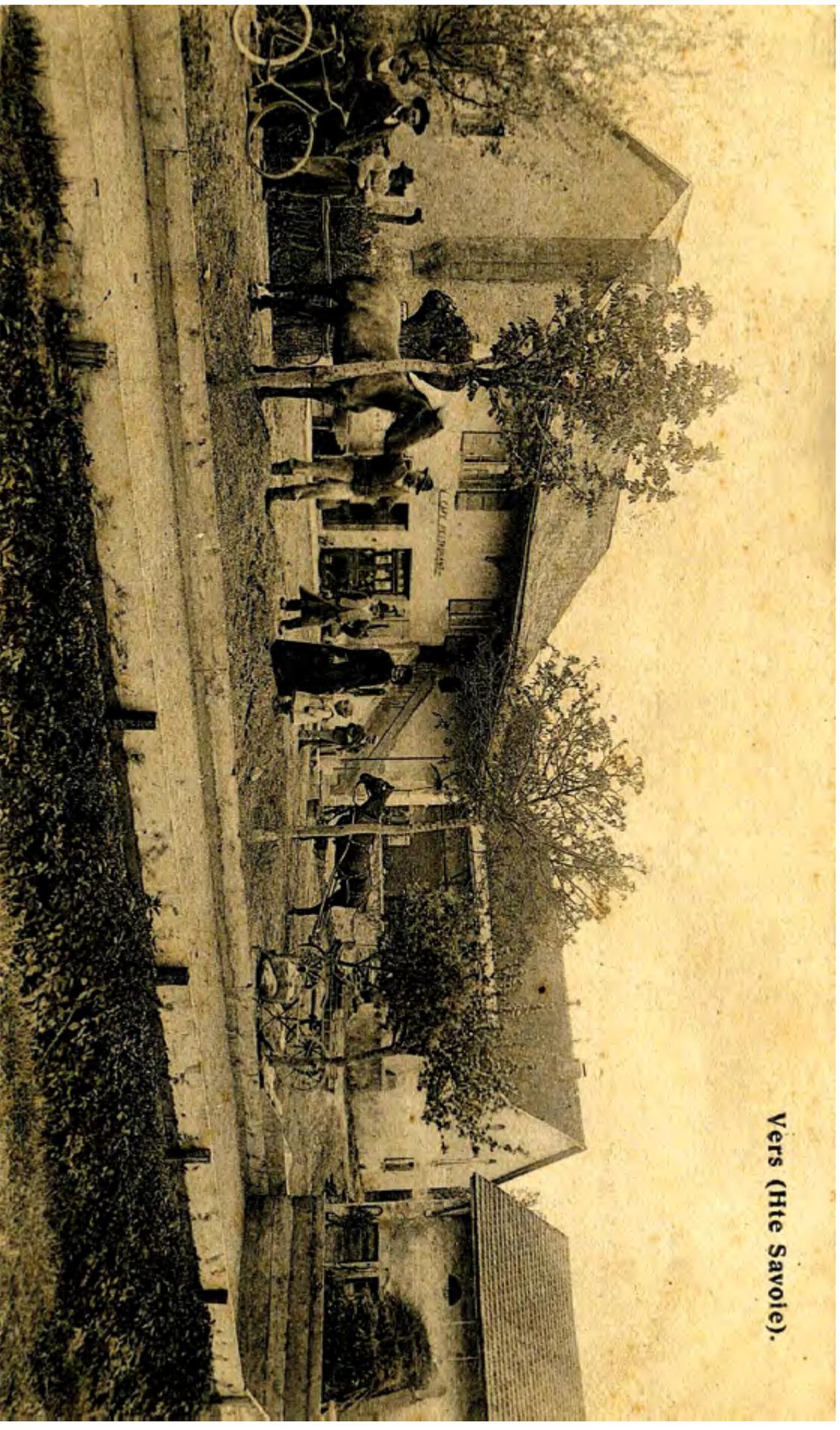


# Commune de Vers

**Quand  
passent  
les  
cigognes...**



**Bulletin d'information n°44 - janvier 2016**



Vers (Hte Savoie).

*Le café des frères Juge, avec son jeu de boules, autrefois situé sur l'actuel chemin de Longeraie, au chef-lieu. Cette très belle carte postale, éditée par Bachofen & Brugger, à Genève, a été postée à Valleiry le 3 avril 1908. Elle était adressée à une certaine Louise, à Morzine, et expédiée par un dénommé Jacques, qui écrit notamment : « Voyage heureux jusqu'à Vers. A la gare de Viry, j'ai rencontré Mr le Curé qui m'a fait entrer pour prendre l'apéritif. » Il s'agit sans doute de François-Émile Dabere, curé de Vers de 1889 à 1914.*



# Chers Vernois

# Chers Vernois

L'année 2015 s'est achevée par de nouveaux faits innommables : le massacre d'innocents le 13 novembre à Paris, au bilan effroyable de 129 morts et 352 blessés. Nous sommes atterrés devant tant de violence gratuite faite par des terroristes se réclamant faussement d'une autre religion. Depuis, l'état d'urgence déclaré et appliqué dans toute la France a apporté une sécurité et a apaisé les tensions. Condamnons au plus fort ces actions et prôtons leur éradication, sans pour autant faire d'amalgame ; la République doit restée attachée à ses valeurs et les défendre fermement. N'oublions pas ce qui s'est passé et assurons de notre soutien toutes les personnes ayant vécu ces événements.

Ceci dit, la vie continue. Le mois de décembre a été marqué par un événement plus heureux, la conférence mondiale sur le climat, la COP21, à Paris. 195 pays ont voté un accord de principe de vie visant à diminuer la pollution et à limiter le réchauffement climatique. Cet accord vise à maintenir le réchauffement climatique à + 2°C voir +1.5°C et demande un effort colossal de la part de l'ensemble des pays qui polluent le plus - les plus industrialisés -. Cette réussite a été résumée par le président François Hollande : « Le 12 décembre 2015 restera une grande date pour la planète. A Paris, bien des révolutions se sont déroulées, mais aujourd'hui, c'est la plus belle des révolutions, la plus pacifique, la révolution pour le changement climatique ».

La France quant à elle a voté la loi de transition énergétique pour laquelle les décrets d'application sont bientôt tous signés. Cette loi vise à faire diminuer la consommation énergétique générale du pays par deux à l'horizon 2050 par rapport à 2012 et à fournir la moitié de l'énergie demandée avec des énergies renouvelables propres.

Cet effort doit être fait par tous, dans tous les domaines d'activités. La Communauté de Communes du Genevois réfléchit aux solutions allant dans ce sens d'économie, elle a présenté à l'Etat et à la Région un projet de territoire à énergie positive qui a été validé. Les premières actions sont en étude : unités de méthanisation, plateforme de rénovation énergétique des bâtiments privés, mobilité douce, géothermie...

Quant à notre commune, à notre échelle, nous essayons de faire des projets qui participeront à l'économie. Ainsi la réhabilitation énergétique du bâtiment mairie montrera les résultats à moyen et long terme ; le chemin à mobilité douce reliant Vers à Maison Neuve permettra lui aussi d'économiser de l'énergie tout en offrant un parcours agréable et sécurisant aux utilisateurs.

Notre PLU devrait être opérationnel dans le courant de l'année et va aussi dans le sens de l'économie : limitation de nouveaux terrains constructibles, densification de l'existant, incitation à la construction de bâtiments économes. Voilà, nous entrons dans une nouvelle ère où nous devons moins gaspiller, moins consommer d'énergie, pour une qualité de vie plus agréable.

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et surtout de santé. Mes pensées particulières vont auprès des personnes qui souffrent et je leur réitère mon soutien.

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour le bien général de la commune, elles se reconnaîtront et elles savent combien j'apprécie leur dévouement.

**Votre maire**  
**Raymond Villet**

*Au sommaire*

Edito.....	3
PLU.....	5
Délibérations CM.....	6
Réalisations.....	10
Etat-civil.....	11
Rythmes scolaires...	12
Jardins familiaux....	13
La Vie à Vers.....	15
Les écoles.....	20
Les associations.....	24
Vers plus vert.....	30
Recensement.....	35

**Parution semestrielle gratuite  
Hiver - Été**

Tirage 500 exemplaires

**Commission information :**

Dominique Ernst  
Raymond Villet  
Jean-Pierre Chauvet  
Anne-Sophie Excoffier  
Mélanie Mégevand  
Geoffroy Verne

**Rédaction et photos :**

Dominique Ernst

**Mise en page et composition :**

Jean-Pierre Chauvet

**Publicité :**

Tarifs en mairie  
(Tél.04 50 35 20 33)

**Impression :**

Imprimerie Villière  
74160 Beaumont



*Quand  
passent les  
cigognes.  
Photo Luc  
Mery*

**Informations**

**Horaires d'ouverture**

Mairie			
Secrétariat de mairie	Lun		14h15 18h00
	Mar		16h30 19h00
	Ven	08h30 12h30	
M. le Maire	sur rendez-vous		
MM.les adjoints	sur rendez-vous		
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax. 04 50 35 15 47 - Courriel : <a href="mailto:mairie@vers74.fr">mairie@vers74.fr</a>			

**Point poste**

horaires identiques à ceux de			
<b>l'Auberge de la Fruitière</b>			
mais <b>fermé</b> de 12h00 à 14h00			
Tél. 04 50 35 29 85			

**Bibliothèque**

	Lun + Mer		16h30 19h00
	Sam	10h00 12h00	
Tél. 04 50 35 04 87 - courriel : <a href="mailto:bibliothèque@vers74.fr">bibliothèque@vers74.fr</a>			

**Déchèterie de Vulbens**

du 1 <sup>er</sup> novembre au 28 février	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 17h30
	Sam	09h00	17h30
du 1 <sup>er</sup> mars au 31 octobre	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 18h00
	Sam	09h00	18h00
Tél. 04 50 04 64 08			

**Tarif de location des salles communales**

	Petite salle	Grande salle
Demi-journée ou soirée en semaine sauf ven soir	25 €	70 €
Journée complète en semaine	30 €	90 €
Week-end du vendredi soir au lundi matin Jours fériés de la veille au soir au lendemain matin du jour férié	50 €	130 €
Associations de la commune et structures auxquelles la commune est adhérente - usage ponctuel (1)	gratuit	gratuit
caution salle	150 €	500 €
caution ménage	100 €	100 €

\* chèques (location+cautions) + attestation d'assurance au nom du titulaire du contrat exigés dès la signature du contrat.  
(1) Utilisation régulière : une convention spécifique est conclue et fait l'objet d'une tarification définie par le Conseil Municipal.

## Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Des articles sur ce dossier sont régulièrement parus dans les bulletins d'information depuis 2011, ces articles peuvent être consultés sur notre site internet ([www.vers74.fr](http://www.vers74.fr)).

### Situation au début de l'année 2016

Lors de la séance du Conseil municipal du 17 septembre 2015, après une présentation très complète effectuée par M. le Maire, le Conseil municipal a pris acte du fait que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vers était réalisée. En conséquence, il a décidé à l'unanimité d'arrêter et d'avaliser l'ensemble de ce projet de PLU dont l'élaboration avait été lancée le 6 septembre 2011.

M. le Maire a rappelé à l'assemblée que la démarche de concertation en lien avec ce PLU s'est déroulée, tout au long de l'étude en plusieurs phases, telle que définie par la délibération du 6 septembre 2011.

Ces démarches de concertations comprenaient la consultation tout au long de l'étude des Personnes Publiques Associées et des services de l'Etat, l'organisation de trois réunions publiques (diagnostic le 26 juin 2012, présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 8 juillet 2014, présentation du projet de zonage et de règlement le 20 mai 2015), la tenue en mairie d'un registre à la disposition du public où toutes remarques concernant le PLU pouvaient être consignées et la publication régulière d'information sur l'avancement du projet dans les bulletins d'information et sur le site internet de la commune de Vers.

M. le Maire a aussi rappelé que le projet de ce PLU élaboré avec le cabinet d'urbanisme Epode se composait de cinq volets :

- 1. le rapport de présentation.
- 2. PADD qui se décline en quatre orientations :  
Orientation 1 : Structurer l'armature territoriale en confortant la centralité de Maison Neuve et en valorisant l'image du chef-lieu. Répondre à la problématique du parcours résidentiel des ménages.  
Orientation 2 : Pérenniser les terres et les activités agricoles du territoire de Vers pour leurs rôles agronomique, économique et paysager.  
Orientation 3 : Préserver l'identité patrimoniale de Vers, tant paysagère que bâtie. Assurer une

protection et une remise en état des composantes environnementales.

Orientation 4 : Donner les conditions favorables à des déplacements alternatifs (cycles, piétons), notamment entre Maison Neuve et le chef-lieu. Qualifier les entrées de villages.

- 3. Les orientations d'aménagement et de programmation : zones de Maison Neuve et du chef-lieu.
- 4. Le règlement.
- 5. Le document de zonage.

Ce projet de PLU de la commune de Vers est actuellement soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées qui ont demandé à être consultées sur ce dossier, aux communes limitrophes ainsi qu'à la Communauté de Communes du Genevois, établissement public chargé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) dans lequel la commune de Vers est incluse. Rappel des différentes démarches à encore effectuer avant d'obtenir le document final officiellement opposable aux tiers :

Consultation des personnes publiques associées : réception des avis jusqu'au 23 février 2016.

Publicité : première et dernière semaine de février-début mars

Enquête publique : du 29 février au 2 avril.

Modification du dossier : courant mai

Présentation au Conseil municipal et approbation : entre mai et juin

Envoi aux services de l'Etat pour validation : juin-juillet

**Détails de la procédure de l'enquête publique :**  
Le commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble. Madame FINAS réalisera l'enquête publique selon le plan suivant :

**Enquête publique prévue du lundi 29 février 2015 au samedi 2 avril inclus**  
Disposition au public et recueil des avis :

Mercredi 2 mars	09h00-11h00
Lundi 7 mars	13h30-15h30
Mardi 22 mars	16h30-18h30
Samedi 2 avril	10h00-12h00

**Le PLU pourra être opérationnel à partir du troisième trimestre 2016 s'il n'est pas contesté.**



## Extraits des délibérations...

### Séance du 10 septembre 2015

Réajustement des postes et emplois, le Conseil municipal accepte les modifications proposées par M. le Maire pour répondre au mieux à l'augmentation de la charge de travail des agents communaux. L'ensemble des modifications proposées représente une augmentation globale du temps de travail de +2,87% par rapport à la situation antérieure. Suite à ces modifications, la somme des différents emplois communaux correspond à 6,5 équivalents temps pleins.

Location des appartements et locaux communaux, le Conseil municipal décide d'une augmentation annuelle basée sur l'Indice de Référence des Loyers qui s'élève à 0,15% pour l'année 2015.

Mise en place d'un Projet Urbain Partenarial (PUP), le Conseil municipal approuve la réalisation de ce PUP relatif au projet d'aménagement de la parcelle B 1379, propriété des consorts Escallier. Ce dispositif permet de prévoir la prise en charge financière par le propriétaire, l'aménageur ou le constructeur, de tout ou partie des équipements publics à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants des constructions à édifier.

Adhésion au « bouquet de services » proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Savoie. Le Conseil municipal décide de l'adhésion à ce « bouquet de services » qui permet à la commune de bénéficier d'un regroupement des diverses prestations complétant les missions obligatoires effectuées par le CDG.

### Séance du 17 septembre 2015

Plan Local d'Urbanisme (PLU), M. le Maire rappelle les différentes étapes qui ont permis l'élaboration de ce document initié le 6 septembre 2011. Le Conseil municipal estime que la consultation s'est déroulée selon ce qui était prévu dans la délibération initiale et décide à l'unanimité d'arrêter le projet d'élaboration du PLU tel que présenté ce jour et de le soumettre pour avis aux Personnes Publiques Associées (Voir page).

### Séance du 8 octobre 2015

Convention de partenariat pour l'intervention d'associations ou de travailleurs indépendants pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), suite à la décision du Conseil municipal du 4 juin 2015, il est nécessaire de mettre en place des conventions de partenariat avec M. Alain Radiguet (travailleur indépendant, arts martiaux) et avec l'association « les petits papiers de Nath » (activité scrapbooking), qui interviennent lors des TAP. Après étude, le Conseil municipal approuve la conclusion de ces conventions.

Convention de servitude de passage de canalisation d'eaux pluviales sur un terrain communal, le Conseil municipal approuve ce projet de convention qui concerne la parcelle B1118 (projet de construction de huit maisons à Maison-Neuve).

Petite enfance, approbation d'une diminution de l'attribution de compensation de la commune de Vers à compter de l'année 2016, conformément aux différents articles de loi et délibérations concernés,

le Conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire d'approuver la réduction de cette attribution à hauteur d'un montant de 5479 euros.

Projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Genevois, M. le Maire rappelle le travail de concertation réalisé par la CCG en partenariat avec les 17 communes de son territoire. Ce projet consiste notamment à améliorer la qualité des services publics par une recherche permanente et concrète d'une plus grande efficacité. Après étude, le Conseil municipal approuve le principe de travail et les modalités inscrites dans ce schéma de mutualisation, il indique que ce projet devra démontrer, pour les communes en général et pour celle de Vers en particulier, qu'il permet un service de même qualité pour un coût global moindre ou un service de qualité supérieure pour un coût identique aux services actuels.

Amélioration du site internet de la commune, ce site a été entièrement refondu pour des raisons techniques et adopte désormais un nouveau look très séduisant. Le Conseil municipal remercie Anouck Moine, secrétaire générale des services, pour son travail remarquable et permanent dans la gestion de ce site apprécié des habitants de la commune.

Panneau d'information sur les activités de la MJC du Vuache et de la commune, le Conseil municipal fait le choix d'un panneau unique qui sera implanté au carrefour de Maison-Neuve, avec un partage du coût financier entre la commune et la MJC et une face dédiée à chaque structure.

## ... du Conseil municipal

### Séance du 5 novembre 2015

Renouvellement de la convention pour le soutien à la lecture publique sur un territoire communal, le Conseil municipal décide de reconduire cette convention importante pour la bibliothèque qui avait été signée en 2008 avec Savoie Biblio, bibliothèque départementale de prêt des Savoie.

Convention de partenariat avec AGIRE 74, association pour l'insertion par le travail des personnes en difficulté, dont une équipe a réalisé la première tranche des travaux d'aménagement des jardins familiaux. Après étude, le Conseil municipal valide cette convention de partenariat pour l'année 2015.

Achat d'une parcelle agricole de 3009 m<sup>2</sup> située à Maison Neuve et cadastrée sous le n° B29, Après étude le Conseil municipal valide cette acquisition qui est en partie située sur la future voie verte reliant Maison Neuve au chef-lieu.

Vente sur le domaine public communal, en conformité avec les dispositions de l'article L2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, Le Conseil municipal décide de fixer le montant annuel de la redevance de M. Laurent Ducharbonnier, vendeur ambulant de pizzas, à 60 euros.

### Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015

Discussion sur le projet de réhabilitation de la mairie, M. le Maire rappelle le contexte de ce dossier, avec au départ un projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité du bâtiment sur la base d'un

montant prévisionnel de travaux de 424.000 euros (CAUE). Mandaté sur cette base en janvier 2004 pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet, le cabinet d'architectes DMA a réalisé une estimation plus précise du coût des travaux qui s'élève en fait à 882.000 euros.

Suite à cette estimation, les conseillers municipaux ont demandé qu'un deuxième projet soit proposé. Contactée pour proposer une alternative, la société d'aménagement Teractem a présenté un projet où elle pourrait acquérir l'ensemble du tènement (bâtiments mairie, trois appartements, bibliothèque, ferme, terrain) pour y construire un immeuble d'habitation avec éventuellement des locaux administratifs.

M. le Maire a présenté en détail le coût financier réel de chaque projet et les subventions possibles. Une longue discussion s'est ensuite engagée entre les conseils municipaux sur les avantages et les inconvénients des différents projets. Le résumé de cette séance, qu'il serait trop long de détailler ici, peut être consulté sur le site internet de la commune (comptes-rendus du Conseil municipal).

### Séance du 10 décembre 2015

Décision sur le projet de réhabilitation du bâtiment de la mairie, après de nouveaux échanges entre les conseillers municipaux (voir compte-rendu sur le site), le principe d'un double vote est accepté par le Conseil municipal. Au final, le projet de réhabilitation énergétique et de mise en accessibilité du bâtiment de la mairie

est accepté par neuf voix pour et quatre voix contre.

Débat d'orientation budgétaire, avec des informations sur les différentes contraintes budgétaires qui impacteront le budget 2016 et sur les capacités d'auto-financement, d'investissement et d'emprunt de la commune.

Modalité d'organisation du recensement de la population en 2016, la fonction de coordinateur communal en lien avec l'INSEE sera assuré par Marie-Andrée Viret. Informé du fait que deux postes d'agent recenseur doivent être créés pour ce recensement, le Conseil municipal décide de la mise en place de deux postes d'adjoints administratifs non titulaires à temps complet pour la période du 21 janvier au 20 février 2016.

Modalités de location des salles communales, Mme l'adjointe chargée des bâtiments explique qu'il est nécessaire d'harmoniser les conditions de location de la petite et de la grande salle communales et présente différentes options pour optimiser la gestion de ces salles. Après débat, le Conseil municipal valide les propositions faites.

En fin de séance, Monsieur Mathieu Brizon présente sa lettre de démission du Conseil municipal à M. le Maire, car il ne se retrouve pas dans les décisions prises par cette assemblée. A compter du 11 décembre 2015, le nombre de conseillers municipaux en exercice passe donc à 12 membres.

Comptes-rendus complets  
sur [www.vers74.fr](http://www.vers74.fr)

# Informations communales

## Quelques règles à suivre pour le bien-vivre ensemble

Comme toutes les municipalités du secteur, la commune de Vers connaît un développement conséquent et une augmentation de sa population. Pour conserver une bonne qualité de vie pour l'ensemble des habitants, il est important de chacun de nous soit respectueux des autres.

Ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et il a été constaté certaines dérives de la part de quelques habitants de notre commune, sans doute plus par ignorance que par manque de respect. Suite à des appels de plaignants qui sont remontés jusqu'à la mairie, la municipalité, et notamment notre maire, ont été obligés d'intervenir à plusieurs reprises pour faire cesser certains comportements peu respectueux du voisinage.

En conséquence, le Conseil municipal aimerait rappeler ici quelques règles que chacun doit appliquer afin de vivre en bon voisinage.

### Chiens

Le nombre important de chiens devient une vraie problématique dans la commune et les propriétaires de ces animaux sont priés de respecter quelques règles de bon sens.

#### Errance

Les chiens doivent être tenus en laisse.

#### Promenade

Les espaces céréaliers ou herbeux cultivés - ils le sont presque tous -, ne sont pas des lieux de promenade et déjection. Il convient donc de respecter les champs cultivés et les espaces publics, dont certains sont interdits aux chiens, comme cela est indiqué sur des panneaux bien visibles.

En ce qui concerne les déjections canines, les propriétaires sont priés de ramasser les crottes de leur(s) chien(s) et de respecter l'environnement.

#### Chiens en propriétés closes

Les propriétaires sont priés de prendre des mesures afin que les chiens enfermés dans les propriétés n'aboient pas toute la journée en l'absence ou en présence de leurs maîtres.

### Chevaux

De nombreux cavaliers traversent la commune et empruntent les trottoirs, alors que la loi sur la circulation routière interdit cette pratique et précise que les chevaux doivent circuler sur la chaussée. Si l'on peut comprendre que certains cavaliers utilisent les trottoirs pour des raisons de sécurité, qu'ils aient au moins la correction de ramasser le crottin que leur cheval sème parfois généreusement sur cet espace réservé aux piétons.

### Stationnement

Respect des consignes de stationnement des véhicules, pas de voitures « ventouse » sur les parkings publics. Les parkings situés au nord et à l'est de la mairie sont des parkings privés de la commune. Pas de stationnement sur la voie publique.

### Travaux d'extérieurs

Pas de travaux bruyants les dimanches et jours fériés (tondeuses, motoculteurs, meuleuses, scies...)

En semaine : travaux bruyants de 8 h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, selon les dispositions départementales

La commune exempte les agriculteurs professionnels de ces principes mais demande, lorsque le temps le permet, de programmer les travaux bruyants ou polluants hors de ces périodes de repos.

**RAPPEL : les feux de végétaux (brûlage à l'air libre des déchets verts) sont interdits selon un arrêté de la préfecture de Haute-Savoie en date du 18 novembre 2011(amende jusqu'à 450 €).**

Si ce rappel des règles du bien-vivre ensemble n'était pas suivi d'effet, il est important de savoir que M. le Maire a pour devoir d'assurer la sécurité et le « bien-vivre ensemble » des habitants de la commune de Vers.

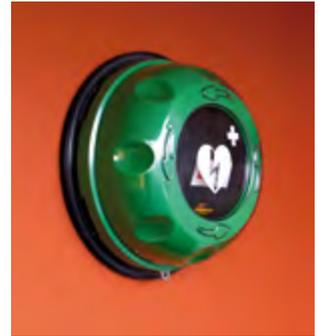
Dans ce cadre, il est habilité par l'État à prendre tous les arrêtés nécessaires au bon fonctionnement de la vie en commun et à verbaliser les citoyens qui ne respecteraient pas ces arrêtés municipaux.



## La commune installe un défibrillateur

Dans un souci de santé publique, la commune a récemment acquis un défibrillateur entièrement automatique (DEA) qui a été installé contre la façade du bâtiment périscolaire donnant sur le parking de l'école.

Facile à utiliser par un public non formé (marche à suivre vocale) pour porter secours à une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire, cet appareil procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire de la victime, avant d'envoyer la décharge électrique nécessaire au redémarrage du cœur.



## Doubles chicanes à Maison Neuve

Dans le cadre de la politique de sécurisation routière de la commune menée par la municipalité, une double chicane a été installée en novembre 2015 sur la RD 23, à proximité de l'auberge de la Fruitière.

Comme pour les chicanes mises en place à Bellossy il y a quelques années, cette installation réalisée en collaboration avec les services du Département et de l'Etat a été précédée par la réalisation de mesures de vitesse avant et après l'installation de chicanes provisoires. Ces relevés ont confirmé la réelle efficacité de ces équipements de rétrécissement de chaussée sur la vitesse des véhicules.

D'autres mesures pour renforcer la sécurisation routière de la commune sont actuellement étudiées par le Conseil municipal.



## Octobre Rose à la mairie

Pour la première fois cette année, la commune a participé à la campagne « Octobre Rose » en affichant de grands cœurs roses sur la façade de la mairie. L'initiative de cette décoration complétée par un slogan (Cancer du sein, oui au dépistage !) et par des guirlandes réalisées avec des soutiens-gorges (une soixantaine en tout !) revient à Monique Duparc, première adjointe, et à Marie-Andrée Viret, conseillère municipale, qui ont bénéficié pour cette opération de l'aide précieuse de Sébastien Dégeorges, agent technique communal.

L'opération Octobre Rose existe depuis 22 ans, son but est d'informer sur le cancer du sein et de favoriser son dépistage, notamment en incitant les femmes à effectuer régulièrement des mammographies afin de pouvoir détecter la maladie à un stade précoce et ainsi de pouvoir la soigner plus efficacement. Une tombola était également organisée dans les commerces de la commune qui a permis de récolter une somme de 400 euros remise à la section départementale du Comité français de dépistage du cancer du sein.



## Principales réalisations 2015

### VOIRIE

- ❖ Elargissement du carrefour route de Pré Paradis - Chemin du Cortillet (travaux réalisés en 2014 et payés en 2015 : 1 350€).
- ❖ Liaison piétonne entre Vers et Maisonneuve : études, choix du tracé, engagement du marché de maîtrise d'œuvre (2 750€).
- ❖ Achat de panneaux de signalisation (800 €) et de barrières (660€).
- ❖ Aménagement du trottoir route de la Motte : création d'un mur de soutènement et goudronnage (27 400€).
- ❖ Création d'une chicane route de la Fruitière (11 300€).
- ❖ Entretien courant : curage fossés, débroussaillage, déneigement, reprise d'enrobés.

### BATIMENTS COMMUNAUX

- ❖ Construction du bâtiment périscolaire : fin des travaux (147 700€ engagés en 2015.)

### PLAN LOCAL D'URBANISME

- ❖ Fin de la procédure réglementaire de révision du Plan d'Occupation des Sols (13 700€ engagés en 2015) Le nouveau Plan Local d'Urbanisme est arrêté ; l'enquête publique aura lieu du 29/02/2016 au 02/04/2016.

### JARDINS FAMILIAUX

- ❖ 1ère tranche des travaux effectuée : labourage de la parcelle, installation d'un chalet, d'une clôture et d'un portail, aménagement d'une aire de compostage (14 200€).

### SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

- ❖ Aménagement des cours d'école  
Primaire : arrachage de la haie, remise en forme et goudronnage de la cour, installation d'une table et d'un banc, marquages au sol, plantations.  
Maternelle : installation d'un toboggan, marquages au sol.  
Coût total de l'opération : 24 700€.
- ❖ Aménagement d'une salle des maîtres et d'une salle d'activités pour les Temps d'Activités Périscolaires dans l'appartement sud de l'école primaire (7 200€).
- ❖ Fonctionnement de l'école : achat de mobilier, vidéoprojecteur, réfrigérateur et chaîne Hifi pour l'école (3 600€) ; piscine scolaire (2 630€ dont 875€ pris en charge par l'Association de Parents d'Elèves) ; consommation de papier et photocopies (950€) ; maintenance informatique (1 030€) ; fournitures scolaires (4 350€).
- ❖ Mise en place des nouveaux TAP : embauche d'une coordinatrice des services à temps partiel, proposition d'activités faisant appel à des intervenants extérieurs (120€ par semaine scolaire), achat de matériel (3 400€) et d'un logiciel dédié (4 000€ installation et abonnement 3ème et 4ème trimestres 2015).

### PETIT MATERIEL

- ❖ Achat d'un défibrillateur installé sur la façade ouest du bâtiment périscolaire (2 000€), de corbeilles de tri pour l'Agorespace (1 300€) et de deux fauteuils de bureau (280€).

### URBANISME

- ❖ Dossiers déposés : 17 Déclarations préalables, 10 Permis de construire, 1 Permis d'aménager, 24 Certificats d'urbanisme.

## Projets 2016

- ❖ Poursuite du projet de liaison piétonne entre Vers et Maisonneuve : études en vue d'acquisition de la maîtrise foncière, début des travaux d'aménagement.
- ❖ Lancement des travaux d'accessibilité et rénovation énergétique du bâtiment Mairie.
- ❖ Fin des travaux des jardins familiaux : aménagement du chalet (casiers et système de récupération des eaux de pluie) et de places de stationnement ; élaboration du règlement d'utilisation et mise en location.
- ❖ Etudes relatives aux futurs travaux sur le réseau d'eaux pluviales de Bellossy (groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Genevois dans le cadre des travaux d'eau potable et assainissement).
- ❖ Installation de panneaux signalétiques et réalisation des marquages routiers prévus fin 2015 et reportés pour des raisons météorologiques.
- ❖ Autres travaux de voirie et bâtiments selon priorités établies par le Conseil Municipal lors de l'élaboration du budget primitif 2016.

## Etat civil 2015

### Naissances 2015

NADAN Eden	9 janvier 2015	SAINT-JULIEN
DAL GOBBO Inès	22 avril 2015	MEYRIN
GROS Romain	26 mai 2015	SAINT-JULIEN
DUKLOUX MENDES Louna	28 mai 2015	SAINT-JULIEN
SAXOD Rémi	7 juin 2015	SAINT-JULIEN
LAVAUD Chiara	30 juillet 2015	SAINT-JULIEN
DUVAL Line	6 août 2015	METZ-TESSY
LAURENT Côme	24 octobre 2015	SAINT-JULIEN

### Décès 2015

MOGEON Philippe	3 janvier 2015	SAINT-JULIEN
SAXOD Raymond	5 mars 2015	VERS
DUPARC Roland	5 mai 2015	VERS
MERMIER Jeannine née CUDET	28 août 2015	SAINT-JULIEN
VERDANNET Robert	23 septembre 2015	PERLY

### Mariages 2015

NEUWEILER Patrick - LADROY Cindy	28 février 2015	VERS
CHEVASSUS A L'ANTOINE Cédric - HERZIG Catherine	30 juin 2015	VERS
SAXOD Florent - MEGEVAND Mélanie	22 août 2015	VERS
GROS Jacques - MONIER Stéphanie	12 décembre 2015	VERS

## Des TAP qui évoluent

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) des écoles de Vers se déroulent les mardi et vendredi de 15h à 16h30. Les animations sont assurées par le personnel communal en charge du périscolaire et par trois intervenants extérieurs : Mélanie Hennart et les associations « les petits papiers de Nath », et « Shotokan Karaté de Vers ». Les activités proposées : initiation aux arts martiaux, danse, chant, initiation au théâtre, cuisine, scrapbooking, activités manuelles, espaces ludiques.



Après plusieurs semaines de fonctionnement, un ajustement a été proposé par la commission scolaire, en collaboration avec Audrey Beguin, agent communal nouvellement recruté pour assurer la coordination des services périscolaires. Il a été décidé de mettre en place une inscription annuelle aux TAP, afin d'avoir une vision globale des souhaits de chacun, permettant de former des groupes plus homogènes et de faire bénéficier chaque enfant de l'ensemble des activités souhaitées durant l'année. Cela permet également d'intégrer les enfants de grande section aux TAP et facilite l'information aux parents sur les activités auxquelles sont inscrits leurs enfants pour chaque période. La commune a également mis en place un nouveau logiciel « Portail Familles » qui offre aux parents un système rapide et simplifié de gestion des services périscolaires (cantine, garderie, TAP).



Après plusieurs mois de fonctionnement, les retours que nous avons pu avoir, de la part des enfants, des parents d'élèves, de notre personnel et des enseignants, sur le fonctionnement de ces TAP version 2015 sont globalement positifs.

Nous avons également terminé la rédaction de notre Plan Educatif Territorial (PEDT), qui a été envoyé fin octobre à l'inspection d'académie et qui doit être validé à l'heure où vous lisez ces lignes.

Un grand merci à Audrey Beguin, à Monique Duparc, 1ère adjointe, et aux membres de la commission scolaire, pour l'important travail réalisé sur ce dossier dans un délai assez court.



Vous avez également pu constater que les aménagements réalisés dans les cours d'écoles dans le cadre d'une collaboration entre la municipalité et l'Association des Parents d'Elèves (APE) sont terminés.

Un toboggan pour les maternelles, des marquages de jeux au sol réalisés par une entreprise spécialisée, un réaménagement de la cour de l'école élémentaire, des jeux pour les enfants, une table et des bancs, soit un programme de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour le bien-être de nos écoliers.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette réalisation.

## Jardins familiaux

Dans une précédente édition du bulletin communal, nous évoquions le projet de création par la commune de jardins familiaux sur un terrain situé route de Frangy, à Maison Neuve.

Ce projet porté par le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs objectifs. Tout d'abord, il répond à une demande spontanée formulée par quelques habitants de la commune. Ensuite, ces parcelles permettront de proposer un espace cultivable à ceux et à celles qui ne disposent pas de terrain privatif leur permettant d'exercer leur talent de jardinier et de bénéficier d'une production légumière et florale.

Ce projet est également porteur de lien social, car il favorise les contacts et échanges conviviaux dans un principe de respect mutuel et dans une activité de pleine nature. Ce projet valorise aussi une réserve foncière communale qui, d'un point de vue esthétique, peut donner une plus-value à l'une des entrées du village.

Pour concrétiser ce projet de jardins familiaux, la municipalité avait envoyé un questionnaire à la population, avec en réponse des retours positifs. La commune a donc engagé des démarches pour réaliser l'aménagement de quelques parcelles. Les élus ont fait le choix de développer ce projet dans le cadre d'un partenariat avec une structure d'insertion sociale et professionnelle, l'association AGIRE74 (Action de Gestion et d'Ingénierie pour le Retour vers l'Emploi), avec laquelle une convention a été passée.

Parallèlement, des demandes de devis ont été envoyées à différents fournisseurs afin d'établir un plan de financement de ce projet et d'adresser des demandes de subvention. Le président du Conseil départemental, Christian Monteil, et notre députée, Virginie DUBY-MULLER, ont répondu favorablement à ces demandes.

Une première phase de travaux a été réalisée durant l'automne 2015, avec le labourage et le nettoyage du terrain, la mise en place d'une clôture, la création d'une dalle destinée à poser le chalet acheté par la commune à un riverain du site et la création de deux composteurs collectifs en vue de récupérer les déchets verts.

Nous remercions tous ceux qui ont assuré les travaux et particulièrement l'équipe d'AGIRE74, dont les agents ont travaillé avec professionnalisme et bonne humeur.

Une deuxième tranche des travaux est prévue début 2016, avec la restauration du chalet (peinture, mise en place de casiers individuels pour les outils), la pose de récupérateurs d'eau de pluie et l'aménagement sommaire d'un parking.

Vous l'aurez compris, cette action s'inscrit aussi dans une démarche écologique englobant le respect de l'environnement et de la biodiversité, le recyclage des déchets verts, la protection de l'eau. A cet effet, la commune dispose d'une source dans le village, elle alimentera donc en eau une citerne mis à disposition des jardiniers dans l'enceinte des jardins familiaux.

**Comment procéder pour obtenir une parcelle de terrain ?**

Vous devez vous inscrire en mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'assurance responsabilité civile. Les parcelles, dont le nombre est limité, seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, un règlement devra être signé par le futur jardinier qui s'acquittera d'une cotisation annuelle modeste. Merci d'adresser vos demandes avant le 15 février 2016.



### L'heure de la retraite a sonné pour Bob Jacquet

Personnalité attachante de notre commune, Robert Jacquet, agent technique de la municipalité, a fait valoir ses droits à la retraite cet été. Ce départ a été marqué par une cérémonie conviviale organisée le vendredi 4 septembre 2015 à l'auberge communale de la Fruitière.

A cette occasion, notre maire, Raymond Villet, a évoqué devant une assemblée nombreuse la carrière de « Bob » Jacquet - c'est ainsi que tout le monde l'appelle à Vers ! -, et son attachement à cette commune dont il est natif.

L'édile a rappelé ses racines paysannes, ses études techniques à Annecy, son service militaire plutôt exotique - en Guadeloupe ! -, et sa carrière d'agent technique qui a commencé dans les services municipaux de la commune de Collonges-sous-Salève, avant de se poursuivre à Vers dès l'an 2000. A ce poste, il a succédé à Joseph Pernoud, dit « Milo ».

Raymond Villet a rappelé « l'autonomie, la connaissance parfaite de la commune, la polyvalence et le solide bagage technique » qui ont permis à Robert Jacquet d'être un agent technique efficace dans ses nombreux domaines d'activités : espaces verts, voirie, bâtiments, réseaux d'eau, etc. Unique agent technique d'une commune aux moyens limités, Bob a toujours trouvé des solutions pour résoudre les problèmes.

Le maire a aussi évoqué « les bons raisonnements et la vision juste des problèmes » qu'avait Robert. « Nous prenions généralement conscience de notre erreur au vu de l'empressement que tu mettais dans la réalisation de la tâche demandée ! », a confessé avec humour Raymond Villet, provoquant les rires de l'assistance.

Très impliqué dans la vie locale, Robert Jacquet a également été membre du conseil municipal de Vers de 1983 à 1989, dirigé par Clovis Excoffier, tout en s'engageant dans plusieurs associations locales comme le comité des fêtes, les donateurs de sang, le comité de jumelage ou la chorale du Vuache.



*Les trois agents techniques de la commune de Vers depuis 1980, Sébastien Dégeorges, Robert Jacquet et Joseph Pernoud, en compagnie du maire, Raymond Villet.*

Durant le mois d'août, Robert Jacquet a travaillé en binôme avec son successeur, Sébastien Dégeorges, qui est le nouvel agent technique de la commune.

Amateur de ski, de jardinage et de voyages, supporteur des footballeurs de l'ETG et des rugbymans d'Oyonnax, l'ami Bob ne devrait manquer d'occupation pour une retraite qui s'annonce très active !

## Plein succès pour la murder party de la bibliothèque

Cela faisait plusieurs mois que l'équipe de la bibliothèque préparait une « murder party », sorte d'enquête policière grandeur nature se déroulant en différents lieux de la commune. Le scénario de cette affaire « bien véreuse » était adapté d'une intrigue écrite par Janry Varnel.

Samedi 26 septembre dans l'après-midi, sept équipes, soit une soixante d'enquêteurs, se sont retrouvées à la bibliothèque où des officiers de police (fictifs) leur ont indiqué qu'une jeune femme avait été trouvée morte par homicide non loin de l'auberge de la Fruitière. Le visage de la victime rappelait une dénommée Sylvie, un beau brin de fille qui fut durant quelques mois serveuse à l'hôtel Au Bon Coin dans les années 1970.

Chaque équipe disposait des mêmes indices et devait parcourir la commune d'un témoin à l'autre pour comprendre ce qui avait pu se passer et découvrir l'assassin de la jeune femme. Excellents dans leurs rôles de témoins, les bénévoles de la bibliothèque et quelques citoyens de la commune ont parfaitement joué le jeu, renseignant ou égarant les enquêteurs au fil d'une après-midi où les cerveaux ont beaucoup phosphoré.

Tant dans les costumes que dans la fabrication des documents et des pièces à conviction, les organisateurs avaient vraiment soigné les moindres détails, allant même jusqu'à prévenir la gendarmerie, afin d'éviter que de vrais policiers ne surgissent au milieu de l'enquête !

Après trois heures sur le terrain, les participants se retrouvaient à la salle des fêtes où, mis sur le grill par la commissaire, les suspects et témoins livraient les parties manquantes de cette passionnante enquête. Comme souvent, certaines équipes avaient vu juste alors que d'autres s'étaient totalement fourvoyées.

Mais au final, tous les participants étaient ravis de cette après-midi très originale qui fait l'objet d'un DVD, en vente à la bibliothèque.



## Les Rencontres autour des Vergers Traditionnels à Vers

Organisées par les syndicats du Vuache et du Salève depuis dix ans, les Rencontres autour des Vergers Traditionnels avaient lieu cette année à Vers. Mise en place en collaboration avec la commune et le comité des fêtes, cette onzième édition a rencontré, dimanche 25 octobre 2015, un joli succès populaire.

Une météo douce et ensoleillée, un programme intéressant et varié, un public nombreux, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette manifestation placée cette année sous le thème des « vergers traditionnels dans l'agriculture de demain » fasse le plein de visiteurs.

Ces derniers ont participé en nombre aux animations, parmi lesquelles des conférences, la visite commentée du verger communal, des ateliers pour les enfants, des balades en calèche, des démonstrations de plantation et de taille, un marché de producteurs locaux, des créations de paniers en osier, des pressées de pommes, des spécialités à découvrir (beignets à l'ancienne, coignarde, miel, etc.).

Comme à l'habitude, les superbes collections de fruits de variétés anciennes présentées par les Croqueurs de Pommes de la Haute-Savoie et le verger Tiocan ont impressionné le public, tout comme l'alambic de la Maison Lyard - le dernier du canton de Saint-Julien -, qui effectue actuellement sa tournée en Haute-Savoie et dans l'Ain.

A noter, la visite remarquée de Christian Monteil, le Président du Conseil Départemental, partenaire important du SIAV, qui marquait ainsi son soutien à cette manifestation organisée à Vers.

Quant au « repas autour de la pomme », préparé par le Comité des fêtes, il a régalé plus de 150 convives à la salle communale.





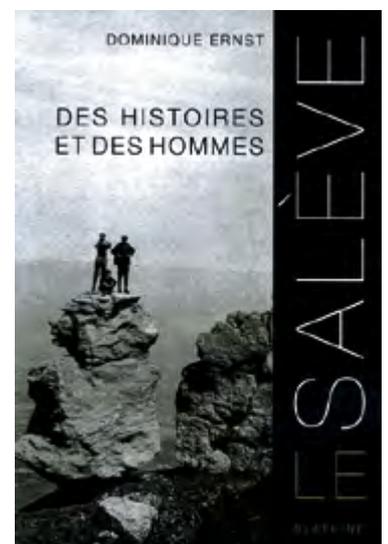
## Le Salève, des histoires et des hommes

Avec « Le Salève, des histoires et des hommes... », Dominique Ernst, notre concitoyen et correspondant local de presse pour le Dauphiné Libéré et Le Messager, publie son cinquième livre, édité par Slatkine, à Genève.

On croyait tout connaître du Salève... Mais à la lumière de récits oubliés autrefois publiés dans la presse locale genevoise et savoyarde, l'histoire du massif prend ici un tour bien singulier...

Arpenté par de nombreuses célébrités, le Salève est avant tout le paradis des randonneurs et des grimpeurs. Mais attention où vous mettez les pieds, car la paisible montagne recèle bien des dangers. Dans les années 1900, mieux valait ne pas se perdre et chuter, car l'espérance de vie était alors très réduite...

Le Salève, c'est aussi les carrières, les téléphériques, les trains, les ânes, les inventeurs, les touristes. Autant de sujets qui ont été au fil des décennies le théâtre de récits cocasses ou de drames terribles. Tout comme les multiples faits-divers qui jalonnent l'histoire du massif, avec leurs lots de contrebandiers et de douaniers, des faux-monnayeurs et de gendarmes, de chien vert et de poulets à l'arsenic, de batteuse assassine et de curé avalé par la terre... Un ouvrage illustré par des cartes postales anciennes souvent rares, qui font revivre le Salève d'autrefois.



À noter que tous les livres de Dominique Ernst sont disponibles à la bibliothèque de Vers.

## Plus de 120 cigognes ont fait escale à Vers !

Même les plus anciens habitants de la commune n'avaient jamais vu ça ! En ce vendredi 21 août 2015 en fin de journée, les habitants de Vers ont pu observer un superbe spectacle dans le ciel. Durant de longues minutes, un groupe de plus de cent-vingts cigognes a survolé le chef-lieu, effectuant des cercles au dessus du secteur de l'église.

L'approche du crépuscule a finalement incité ces oiseaux migrateurs à passer la nuit dans la commune. Les cigognes se sont alors posées sur le clocher et l'église, mais aussi sur le toit de plusieurs maisons avoisinantes ainsi que sur la grue d'un chantier voisin. Une cinquantaine de ces oiseaux ont passé la nuit sur cette sorte de grue « couronnée », offrant de superbes images aux amateurs de photographies.

Grâce aux observations des ornithologues de la Ligue de Protection des Oiseaux installés à Chevrier (toutes les informations sur le site lpo74), on sait que depuis fin juillet, plus de 1500 cigognes blanches (et 164 cigognes noires) ont déjà emprunté le couloir du défilé de l'Ecluse.

Leur vol migratoire suivra le Rhône qui les conduira, via l'Espagne, le détroit de Gibraltar et le Maghreb, vers leurs zones d'hivernage en Afrique subsaharienne (Mali, Niger, Tchad, Nigeria, Cameroun, etc.).

Après avoir passé la nuit sur les toits du village, les cigognes sont reparties en direction du sud le samedi matin.





**Adela**  
**ARCHITECTE**

Arnaud de Lavareille - Architecte DPLG  
Démarche HQE  
1 avenue Gantin 74150 RUMILLY - @ : adela-architecte@orange.fr  
Tél. 04 50 66 79 54 - Fax 04 50 66 90 64- Port. 06 08 52 80 04 - www.adela-architecte.fr



**Jacques Gros**  
paysagiste

- *Espaces Verts* 230 Chemin de Germagny 74160 VERS
- *Clôtures* Tel:04.50.04.75.69 Mobil:06.17.58.64.59
- *Terrasses* e-mail:jacogros@hotmail.com
- *Renovation, maçonnerie*
- *Piscine*



**GITE RURAL**  
accès PMR

LADOY Denis

467 route de La Motte  
74160 VERS

Tél. 04 50 35 26 41

contact@ldgite.fr



**PERRIN-CONFORT**  
**Construction** 06 07 31 71 62

Jean-François DEPOLLIER  
jfdepollier@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS  
Fax 04 50 43 45 24  
perrin-confort-immobilier.com



**PIZZA**  
**Pti Billig**

du 1er au 7 de chaque mois, une pâte à pizza différente  
du 8 au 31 de chaque mois, notre pâte à pizza est faite à base de farine complète

**Tél.06 99 20 07 55**

**TOUS LES JEUDIS** à Maison-Neuve VERS de 17h00 à 21h00

**Nos pâtes à pizza sont faites MAISON, au levain**

Paiement : carte de crédit, espèces, chèque

## Écoles : le mot du directeur

Rentrée 2015-2016 : cette rentrée sera la dernière pour moi ...après 40 ans de service au sein de l'Éducation Nationale, il est temps pour moi de mettre un terme à ma carrière et de faire valoir mes droits à la retraite. C'est une décision assez difficile à prendre mais il y a un temps pour tout... et avant de partir, il y a encore une année scolaire à faire !

L'équipe a été grandement renouvelée et se compose de :

- Mme Villemot Anne-Laure et M. Dubarry Eric (PS-MS-GS)
- Mme Aubel Christine (GS-CP)
- Mme Thomasson Élodie (CE1-CE2)
- Mmes Geslin Élodie et Vaudin Sabrina (CE2-CM1-CM2)
- ATSEM : Mmes Cadoux Julie et Ducellier Sara.

Je les remercie toutes pour leur travail et leur investissement dans la vie de l'école.

Après l'espoir déçu d'une ouverture de classe, nous devons donc travailler dans des conditions assez difficiles, notamment en maternelle et en CP où les classes sont surchargées et les conditions d'accueil et de travail compliquées... Nous mettons tout en œuvre pour que les élèves bénéficient du meilleur enseignement possible : groupe de travail, décloisonnements etc., mais nous savons que ce ne sera pas une année « facile », ni pour les enseignants ni pour les enfants.

Nous comptons beaucoup sur la co-éducation entre les familles, les services périscolaires et les enseignants : il est important que le temps de l'enfant soit envisagé dans sa globalité et que des cadres soient bien fixés (à la maison, à l'école, à la garderie...) afin de permettre aux enfants de s'épanouir dans de bonnes conditions : le cadre rassure, l'absence de cadre angoisse.

Le PEDT mis en place depuis la rentrée doit, entre autre, répondre à cette « problématique ». Une consultation régulière, des actions concertées, une évaluation périodique et un investissement de tous au service des enfants feront la réussite de ce dispositif. Chacun doit avoir conscience de son rôle et de sa responsabilité, tant individuelle que collective.

J'ai bon espoir que, si les prévisions d'effectifs se confirment, la rentrée 2016 verra l'école de Vers s'agrandir d'une classe supplémentaire et ainsi voir les effectifs de classe redevenir « normaux ». À confirmer dans les mois à venir. Dans le cadre de la refondation de l'École, les nouveaux programmes de l'école maternelle sont en vigueur depuis la rentrée et ceux des cycles 2 et 3 sont parus pour mise en œuvre à la prochaine rentrée. Une autre nouveauté de cette réforme : le futur cycle 3 sera composé des CM1, des CM2 et des 6ème ! Une grande première qui va amplifier les actions de liaison entre l'école et le collège et favoriser le passage, notamment des élèves les plus fragiles, vers le second degré.

Les tragiques événements de cette année 2015 ont amené les autorités de l'État à prendre des mesures de sécurité particulières. Nous sommes également concernés par ces mesures. Je vous demande donc de bien respecter les recommandations affichées devant les bâtiments. La sécurité est l'affaire de tous...

Je terminerai en remerciant tous les partenaires de l'école : Raymond Villet et les élus aux affaires scolaires, les services de la mairie, l'Association des Parents d'Élèves, les bénévoles de la bibliothèque de Vers, les enseignantes, les ATSEM, et bien sûr Pascale Gaillard, qui a pris une année de disponibilité pour se refaire une santé et profiter des ses petits enfants.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2016 !

**Eric Dubarry**



## Écoles : l'équipe enseignante

*L'équipe enseignante de l'année scolaire 2015-2016*

*Sabrina Vaudin,  
Christine Aubel,  
Élodie Geslin, Éric  
Dubarry, Anne-  
Laure Villemot,  
Élodie Thomasson.*



## Écoles : Maternelle

### **Le tour du monde de petites, moyennes et grandes sections de maternelle !**

Cette année la classe accueille 32 élèves répartis en petite, moyenne et grande sections de maternelle. Ainsi dès la rentrée les plus grands ont pu aider les plus jeunes à se familiariser avec le mode de fonctionnement de la classe, les bonnes habitudes à prendre...

Nous travaillons tous, chacun à notre niveau, autour du projet de la découverte de plusieurs pays des cinq continents.

En effet la mascotte de notre classe, Petit Loup, a décidé cette année de faire le tour du monde !

Au début de l'année Petit Loup a aidé les petites sections à faire connaissance de l'école. Les moyens et les grands, eux ont commencé par redécouvrir leur village à partir de photographies, du plan de Vers.

Ensuite notre découverte du monde a commencé par l'Europe, car Petit Loup est parti pendant les vacances de la Toussaint en Italie. A son retour il nous a fait découvrir la culture, les monuments célèbres (la Tour de Pise notamment), quelques chansons et comptines italiennes et l'histoire de Pinocchio de Carlo Collodi. Les enfants ont ainsi travaillé sur l'histoire du petit pantin, appris à chanter Frère Jacques en Italien et d'autres comptines. Côté cuisine nous avons réalisé de délicieuses pizzas et des bruschettas... quel régal !

Le voyage de notre Petit Loup s'est poursuivi en Angleterre. Ainsi nous découvrons grâce aux mails qu'il nous envoie la ville de Londres (Big Ben, Tower Bridge, le palais de Buckingham et la célèbre garde royal...). Cette fois nous chantons Are you sleeping ? Are you sleeping, brother John... et côté pâtisserie nous avons dégusté des scones.

Ce thème nous permet aussi de découvrir les pays de parents d'élèves originaires d'autres pays d'Europe (la Finlande, l'Allemagne). Les enfants se montrent très curieux de connaître des espaces moins familiers, leur culture, la langue, les paysages.

Après les vacances de Noël direction l'Asie et d'ici la fin de l'année Petit Loup nous conduira en Amérique et en Afrique.

De belles découvertes en perspective !

## Écoles : GS - CP

### Course longue

Pour préparer la course longue, nous nous sommes entraînés à courir autour de l'Agospace et dans la cour de récréation. Il fallait faire le plus de tours possible sans s'arrêter. Quand on était fatigué, on pouvait courir plus doucement.



On devait compter les tours que l'on faisait grâce à des élastiques, des kaplas ou en notant avec un crayon sur une ardoise. On a ainsi mesuré la distance parcourue en 6 minutes. On a pu choisir notre course : brevet d'or, course la plus longue, d'argent ou de bronze.

La course a eu lieu à Saint-Julien-en-Genevois, au stade de la Paguette. On a pris le bus pour y aller.

A la fin de la course, on a tous eu un diplôme. On a bien aimé courir. L'année prochaine on essaiera de courir une distance plus grande.

La classe de GS CP (texte des élèves dicté à l'enseignante).

## Écoles : CE1 - CE2

### Spectacle de danse : la Belle

Vendredi 4 décembre, nous sommes allés voir un spectacle de danse contemporaine dans la banlieue d'Annecy, à Cran Gevrier, dans le théâtre du Renoir. Ce spectacle présentait deux garçons qui étaient amoureux d'une fille et qui se battaient pour elle.

Il y avait deux danseurs, une danseuse et un musicien. La fille portait une perruque de cheveux très longs au début et une robe blanche. Les garçons étaient habillés avec une chemise blanche et une cravate bleue comme un smoking, sauf à un moment où ils étaient tout en noir comme des araignées ou des singes. Les costumes nous ont fait penser à des costumes de mariage.



Le spectacle a commencé avec des bruits de vent et de vagues. Nous avons l'impression que la fille était endormie dans la mer. Ensuite, nous avons vu (avec un vidéo projecteur) un petit film où les garçons couraient. Le film passait sur le rideau.

Au milieu du spectacle, les garçons ont offert des fleurs à la fille. Pour prendre ces fleurs, la fille a tiré sur le bras du garçon qui est devenu très long.

Nous avons aimé ce spectacle car il y avait des disputes rigolotes, des bisous, des cascades, de l'humour, de la musique, des fleurs. C'était original !

En revanche, certains enfants n'ont pas trop aimé la danse, la musique, les répétitions et le fait que les danseurs ne parlent pas.

## Semaine du goût : fromages et chocolats pour les écoliers !

La semaine du goût, c'est une semaine qui sert à découvrir des spécialités de notre département, la Haute Savoie. Cette année, le fromage et le chocolat. Un chocolatier, monsieur Tardieu, et une fermière, Marie Ange, sont intervenus en classe.

### Le fromage

Marie Ange, de l'association AFTAIP (association qui, depuis 1997, s'occupe de la promotion des fromages traditionnels des Alpes Savoyardes) a fait une intervention le 15 octobre sur le fromage. On a découvert des fromages de Savoie : la tome des Bauges, la tomme de Savoie, le beaufort, le reblochon, le chevrotin, l'abondance, l'emmental de Savoie. Nous avons goûté quelques fromages : la tomme de Savoie, l'abondance et le reblochon.

Elle nous a ensuite fait boire de l'eau avec différentes saveurs (acide, amère, sucrée, salée), cela nous a permis de mieux savourer les fromages. Marie-Ange nous a expliqué les différentes étapes pour arriver aux fromages que l'on mange.



Il y en a sept : le caillage (sert à séparer le petit lait et la base du fromage), l'égouttage (sert à enlever l'eau produite par le fromage), le salage (sert à deux choses : conserver et donner du goût), le moulage (sert à lui donner forme), le pressage (sert à égoutter l'eau davantage), l'affinage (une étape importante qui sert à donner du goût et à le faire sécher) et enfin le lavage (sert à laver la croûte).

Ce qui nous a marqué sur les animaux :

La vache a 4 estomacs, elle boit aussi 100 litres d'eau par jour.

Les porcelets sont égoïstes, car ils ne prêtent jamais leurs tétines, si la truie n'a plus de mamelles de libres, le petit qui n'a pas trouvé de tétine mourra de faim si le fermier ne fait pas attention.

### Le chocolat

Monsieur Tardieu, chocolatier de Minzier est venu le 16 octobre nous présenter et nous montrer ses chocolats. Il a commencé par nous montrer ses œuvres sculptées en chocolat sur le T.N.I (un écran géant dans la classe), qu'il mettait seulement en vitrine et qu'il ne vendait pas. Ensuite, et il nous a expliqué les étapes pour en venir au chocolat que l'on mange.

Tout commence par une fève (la cabosse) qui pousse sur le cacaoyer puis ils le ramassent à la main, ils travaillent la fève de sorte à faire un tri, ils la font sécher plus d'un mois.

Ils coupent la cabosse avec un sabre, puis ils font une ganache qui sert à mélanger la crème au chocolat ils la passent dans un conche qui fait la consistance du chocolat et la passent dans une machine comme un tapis roulant : la tempéruse qui sert à tatouer le chocolat. Le chocolat blanc n'est pas du chocolat mais seulement du gras.



Quelques informations :

*Lieu d'origine des chocolats mangés :*

Amérique du Sud, Amérique Centrale.

*Créateurs :*

Amérindiens

*Premières traces de culture :*

XI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.

Classe de CM2, Noémie, Louise, Julie, Orlan, Ethan, Alexi

## Association des Parents d'Élèves

L'année scolaire a bien débuté et nos enfants peuvent désormais profiter d'un bel espace de récréation. En effet, la cour de l'école maternelle dispose quelques mois d'un grand circuit vélo tracé au sol et la cour de l'école élémentaire a été réaménagée pour offrir un espace plus dégagé, mettant en valeur un espace « sport » et un espace plus tranquille avec une table et des jeux marqués au sol. Les enfants se sont bien appropriés ces nouveaux espaces et l'équipe enseignante semble satisfaite des modifications apportées. Un grand merci à la municipalité pour l'aboutissement de ce projet.

La soirée choucroute a rencontré un beau succès et le marché de Noël « 2ème édition » (notre photo) a réuni de nombreuses personnes dans une ambiance simple et conviviale.



Nous tenons à remercier tous les parents qui ont donné un coup de main lors de ces deux manifestations. Notre appel à volontaires a été entendu, des nouveaux parents se proposent, ce qui nous donne du baume au cœur pour continuer !

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 12 janvier pour l'élection du bureau 2016.

Notre prochain rendez-vous : la fête du printemps au mois de mars où nous espérons vous retrouver nombreux.

Toute l'équipe de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016.

Estelle GROS, présidente.

## Shotokan Karaté de Vers

Pour sa 18ème saison, le Shotokan Karaté de Vers (SKV) a connu un changement notable avec son déménagement dans la salle d'activités du nouveau bâtiment périscolaire. Doté de vestiaires, cet espace équipé pour les séances des tapis de sol du SKV offre un écrin idéal pour la pratique des arts martiaux.

La soixantaine de licenciés du club apprécie à sa juste valeur ce nouveau lieu qui offre de belles perspectives de développement au Shotokan Karaté de Vers. Dans l'actualité du club, des séances de self-défense féminin proposées le jeudi, de 19h à 20h30, et un stage de découverte des arts martiaux qui aura lieu le samedi 27 février (de 9h à 12h).



A noter que le SKV propose t o u j o u r s deux cours gratuits pour les personnes qui souhaitent découvrir la pratique du karaté et ses bienfaits.

Contact :  
06 85 02 46 70

**SCP DUPONT Bernard**  
Géomètre Expert 

Bornages - Topographie - Urbanisme - Implantation  
Etudes de lotissement - Nivellement - Copropriété  
Expertises - Division en volumes - Cartographie couleur  
SIG - Etudes voirie réseaux - Diagnostics immobiliers

**Espace Saint Julien**

16, rue des vieux moulins - 74160 Saint Julien en Genevois  
Tél. 04 50 49 02 04 / Fax : 04 50 35 06 61 - Email : scp@scpdupont.com



**Garage RICHARDET** 

Agent Citroën

7 bis ancienne Route d'Anncy  
74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS  
Tél. 04 50 49 28 31  
Fax 04 50 49 36 56  
[gge.richardet@orange.fr](mailto:gge.richardet@orange.fr)



**TREMBLET PAYSAGE**  
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts  
Déneigement



**TREMBLET Sébastien**  
74160 VERS  
09.53.99.39.60  
ou 06.23.17.27.30

**LYARD André**

Terrassements - TP  
63 allée des Morilles

74160 VERS  
☎ 04 50 35 21 73  
☎ 06 08 43 71 14



*Sandra*

**NASS'COIFFURE**

Salon de coiffure Mixte  
AVEC & SANS RENDEZ-VOUS

Tél. 04 50 94 37 05  
9, route de la fruitière - 74160 VERS

**CHENEX MOTOCULTURE**  
Frédéric Deffayet

VENTE • RÉPARATION  
MATÉRIEL ESPACES VERTS  
SAV DÉPANNAGE GARANTI



Route de Valleiry - 74520 CHENEX  
Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56  
[chenexmotoculture@gmail.com](mailto:chenexmotoculture@gmail.com)

Auberge de la Fruitière  
04 50 35 29 85  
270 route de la Fruitière 74160 Vers



**ESPACE CYCLES** 04.50.49.26.07  
[espace-cycles.fr](http://espace-cycles.fr) 

Le spécialiste du vélo  
à assistance électrique  
à St Julien

- Conseil
- Vente
- Location
- Réparation

7 bis ancienne route Anncy  
74160 St-Julien-en-Genevois



[www.espace-cycles.fr](http://www.espace-cycles.fr)

## Donneurs de sang

Bonjour chers villageois!

Encore une année passée et nous pouvons dire que le nombre de donneurs de sang est stable. A chaque don, de nouveaux arrivants se manifestent et nous en sommes très heureux ! L'Etablissement Français du Sang nous a rapporté que suite aux attentats de Paris, le 13 novembre dernier, de nombreuses personnes se sont mobilisées pour venir donner leur sang afin de subvenir à une demande urgente. L'EFS remercie donc tous ces donateurs qui ont compris l'importance de leur geste, mais il faut savoir que le besoin de sang est quotidien pour les personnes hospitalisées.

Je compte sur vous tous pour continuer à répondre présent à nos prochains dons.



Je tenais à vous redire que l'Amicale propose chaque année des sorties montagne, avec nuit en gîte, comme cela a été le cas au plateau des Glières (à Notre Dame des Neiges) l'année dernière ou encore à la ferme du Retord, dans le Jura, cette année.

Le fait d'adhérer à notre Amicale ne demande pas un investissement personnel important. Je tenais à le préciser car beaucoup de personnes sont déjà très investies dans d'autres associations.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, nous vous proposons en février 2016 une balade de nuit en raquettes au plateau des Glières avec repas au restaurant.

Je vous souhaite une très belle année 2016 !

Damien Grabinski

## Mini Racing Club de Vers

Une année plus que positive pour le club avec toujours un grand nombre d'inscrits et une ambiance sympathique. Les pilotes voitures ont participé à un « Grand Prix » à Gap, à la mi-août, avec plus de 120 pilotes inscrits ! Tous les pilotes ont bien roulé avec de belles performances pour certains.

Dans un souci de sécurité, des filets de protection du même style que l'on trouve dans les stades de foot ont été mis en place tout le long du terrain. Un lourd investissement pour le club, mais jugé nécessaire, car notre rencontre hélico attire de plus en plus de monde et même si ce n'est pas obligatoire, nous préférons jouer la sécurité. Quelques courses de voitures et meetings sont prévus pour cette saison 2016 dans divers club de France.



Les «Schtroumpfs» (surnom donné aux membres du MRCV dans les diverses manifestations à cause de nos T-shirts bleus !) se rendront près d'Auxerre pour un meeting et du côté de Saint-Etienne pour un « GP » voiture.

Le concours belote aura lieu le 30 janvier. Réservez la date !

En attendant de vous retrouver toujours nombreux sur notre terrain, le Mini Racing vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

<http://modelisme-74.fr>

Quand le président (Maurice Gros) échange son siège avec son vice-président (Gabriel Ritlewski), est-ce vraiment un changement ? C'est peut-être pour répondre à cette question que le Comité des Fêtes a essayé de changer la formule de la fête villageoise cette année.

Mais c'est évidemment aussi pour répondre à la demande de personnes de la commune.

On a donc dansé à Vers jusque tard en cette nuit de fin juin. Mais on aussi profité d'un moment convivial ensemble devant « Qu'est-ce qu'on a donc fait au Bon Dieu » sur écran géant en plein air en août, ou encore dégusté un bon boudin aux pommes lors de la fête des vergers traditionnels cet automne.



Nous avons aussi investi dans un nouveau chapiteau (six mètres sur huit mètres) et une tente (quatre mètres sur six mètres), deux équipements très utiles pour l'organisation de nos manifestations.

Par contre, ce qui ne change pas au Comité des Fêtes, c'est l'envie d'apporter un peu d'insouciance et de joie. Et si cette envie anime les membres du comité, c'est la réussite des différentes animations, comme la fête villageoise, ou le cinéma en plein air, qui nourrit notre motivation.



Parce que sans rester indifférent aux grondements du monde, il est bon de se rappeler qu'à Vers la vie est plutôt agréable. Il me semble important d'essayer de faire de notre « chez nous » un petit oasis de joie de vivre où faire la fête et « bien vivre ensemble » sont essentiels.

Le Comité des fêtes tout entier reste ouvert à toutes les propositions d'activités nouvelles ou moins, à toute personne prête à s'investir.

Pour finir je tiens à remercier toutes les personnes du Comité et toutes celles qui de près ou de loin ont apporté leur contribution à la réussite de nos activités.

Je remercie également les autres associations de la commune, Monsieur le Maire et son Conseil municipal, le personnel de la commune, ainsi que Stéphane et Nathalie, de la boulangerie, pour leur soutien durant l'année.



*L'équipe du Comité des Fêtes avec son nouveau président, Gabriel Ritlewski (l'homme au pull orange)*



## Les Vers-Lisants

### Acte fondateur

Les Vers-Lisants se constituent en colonie  
Leur devise : souplesse et ouverture  
Sa raison d'être : échanges autour des livres

Ces échanges ont lieu lors de rencontres organisées une fois tous les deux mois.  
Ils peuvent prendre des formes variées :

- Discussions autour d'un livre lu par plusieurs Vers-Lisants
- Présentation détaillée d'un livre proposé par un Vers-Lisant
- Présentation « amorce » pour inviter à la lecture
- Discussion sur un livre lu par tous et dont le titre est choisi en commun
- Lecture à haute voix de passages choisis
- Propositions de lecture ou d'activités culturelles

Deviens Vers-Lisant toute personne ayant participé à une rencontre.

Un compte-rendu succinct est publié après chaque rencontre.

Les rencontres sont ouvertes à tous ceux qui le désirent, régulièrement ou occasionnellement, les dates étant fixées à la fin de chaque rencontre. L'information est publiée sur la page Facebook de la Bibliothèque ainsi que sur le site de la commune de Vers.

Grâce à une équipe de bénévoles inventifs et motivés, il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque :

- des sélections de livres : Lettres Frontière et A vos livres ! avec le réseau Lire du Salève au Vuache.
- des rencontres tous les 2 mois : « Les Vers-Lisants » présentations de livres, discussions, lecture à haute voix...
- des animations : en septembre « une affaire bien véreuse » une géniale enquête grandeur nature, (p. 15), en décembre « Vers, l'irréel », des lectures fantastiques,
- des expositions superbement mises en scène : le roman policier, la science-fiction et la fantasy.
- un tourniquet des nouveautés : régulièrement actualisé.
- des accueils des élèves : lectures, jeux, kamishibai et prêt de livres.

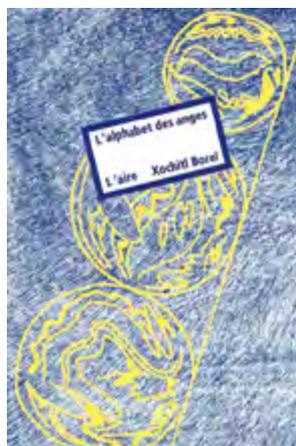


Et les lundis et mercredis de 16h30 à 19h plus le samedi de 10h à 12h, nous vous accueillons pour des prêts de livres, de revues ou de musique. Vous pouvez aussi simplement venir vous asseoir pour un moment de lecture à vos enfants ou feuilleter un magazine.

L'engagement de la municipalité permet de maintenir ce bel espace ouvert, n'hésitez plus, entrez, adhérents ou non.

Retrouvez-nous :

- . sur le site de la mairie : [www.vers74.fr](http://www.vers74.fr) onglet « La vie de la commune »
- . sur Facebook : <https://www.facebook.com/bibliothequedevers74/info>



Prochains rendez-vous :  
assemblée générale jeudi 28 janvier 2016 à 20h30  
rencontre des Vers-Lisants jeudi 18 février 2016 à 20h30

Le film de l'enquête « une affaire bien véreuse » est disponible à la bibliothèque pour la somme de 5 euros.

*Lettres frontières, les deux lauréats de la 22ème sélection et Peter May lauréat de la sélection " A vos livres" 2015*

Nous vous souhaitons une belle année 2016.

## Le FC Vuache remporte le tournoi de Noël

Le deuxième tournoi de Noël en salle (futsal U11 et U13) organisé par le FC Vuache s'est déroulé samedi 19 décembre 2015 au gymnase intercommunal du Vuache, à Valleiry. Joli succès public pour cette compétition conviviale qui rassemblait notamment les équipes du FC Vuache (Jonzier-Epagny, Minzier, Contamine-Sarzin, Chaumont, Savigny, Vers), de l'US Vieugy-Semnoz, de l'US Saint-Julien-en-Genevois, de l'ES Valleiry, de Challex, du Haut-Rhône, de l'AS Neydens, de l'US Le Châble-Beaumont et du FC Sud Gessien.

La victoire de cette édition 2015 est revenue au FC Vuache chez les U11, devant Vieugy-Semnoz et Saint-Julien, tandis que l'Etoile Sportive de Valleiry s'imposait en U13 devant Challex et l'équipe du Haut-Rhône.

Les titres de meilleurs buteurs sont revenus à Enzo Legendre (FC Vuache) auteur de six buts chez les U11 et à Armand Lalle (Haut-Rhône) qui a inscrit douze buts chez les U13.

Notons par ailleurs que les équipes de jeunes de l'entente Viry-Vuache ont toutes réussi la montée en fin de première saison, ce qui est assez exceptionnel. En ce qui concerne l'équipe senior, après une première partie de championnat délicate, le groupe entraîné par Thierry Baguet s'est bien ressaisi en remportant les quatre derniers matches de la phase aller du championnat.



## Paroisse

### Le pèlerinage de Notre Dame des Voyageurs a fêté ses 70 ans

Créé en 1945 par l'abbé Claudius Fournier, curé de la paroisse de Vers de 1929 à 1961, le pèlerinage de Notre Dame des Voyageurs rassemble chaque premier dimanche du mois d'août plusieurs centaines de pèlerins sur l'un des plus beaux sites de notre commune.

Ce pèlerinage trouve son origine dans l'époque troublée de la Seconde Guerre mondiale. Par sa création, l'abbé Claudius Fournier voulut remercier la Saint-Vierge d'avoir protégé la commune contre la barbarie nazie, notamment lors des terribles journées des 16 et 17 août 1944 où furent incendiés les villages de Bloux, Chevrier et Valleiry.

Le dimanche 2 août 2015, la messe s'est déroulée dans la chapelle, suivie du repas champêtre sous chapiteau et d'une bénédiction dans l'après-midi.



### De bonnes nouvelles pour l'an neuf !

Une lumière d'espoir en faveur de notre Planète scintille, enfin, il était temps ! Nous vivons le début d'une ère nouvelle, celle de la fin des énergies fossiles ! Mais il reste encore beaucoup à faire ! Espérons que l'accord passé (pendant la COP 21), entre les 195 pays, restera historique, pour le bien des Hommes, des États et de Dame Nature. Pour cela, à l'image du Colibri (légende africaine) de Pierre Rabhi, nous devons tous faire notre part du travail, si petite ou si grande soit-elle ! De bonnes nouvelles et beaucoup de belles choses sont en train de voir le jour, en voici quelques unes, en bric à brac :

L'Empire Monsanto a été condamné en France pour avoir intoxiqué un agriculteur français et c'est sans appel.

Les néonicotinoïdes (pesticides tueurs et perturbateurs pour les abeilles) sont interdits d'utilisation en France à compter de janvier 2016.

La compagnie Shell renonce à explorer l'Arctique (déjà mis à mal, « forer, dit son président, serait freiner la transition énergétique »).

Le Brésil (voulant être le premier pays du recyclage) restitue à son peuple ses terres volées, souillées, qu'il doit nettoyer, cela le libère des favélas (bidonvilles).

L'ONU reconnaît officiellement l'existence des cultures animales (révolution conceptuelle dans notre rapport aux animaux).

L'usine Algopack (Saint-Malo) a inventé un plastique 100% biodégradable à partir d'algues brunes (vitesse de décomposition fulgurante).

L'entreprise Ananas Anam (Philippines) invente un textile à base de fibre d'ananas (alternative au cuir), très solide, peu coûteux et respectueux de l'animal.

L'agriculture biologique continue de se développer en France, lentement mais sûrement, elle offre à présent, plus d'emplois que l'agriculture conventionnelle. Malgré un contexte économique difficile, les Français préfèrent privilégier des produits respectueux de leur santé et de l'environnement.

Le solaire alimente de plus en plus d'objets,

petits ou gros (maisons, voitures, bateaux, clôtures, fours, etc.).

Le lin (fibre naturelle, connue depuis l'Antiquité, pour sa robustesse et sa durabilité) redevient un atout français dans le bâtiment, le sport, l'automobile ou l'aéronautique.

La ville de Caen distribue (depuis 33 ans !) gratuitement des coccinelles à ses habitants pour lutter contre les pucerons sur les plantes du jardin, afin de réduire les pesticides.

Des mauvaises herbes et des algues servent de combustible (Afrique), là où le gaz, le charbon et le pétrole deviennent inaccessibles à la population.

Le biomimétisme a le vent en poupe, bientôt grâce aux chouettes et à leurs vols silencieux, les éoliennes ne devraient plus faire de bruit ; la planète pourrait être éclairée grâce aux lucioles et autres animaux luminescents (études en cours).

Des éoliennes, à hauteur d'homme font aussi l'objet d'études (possible, quand on pense à nos premiers téléphones et ordinateurs grands comme des armoires !).

Invention en Inde d'une technologie à énergie libre (énergie du vide), un moteur presque autonome (branché uniquement pour l'allumage), qui utilise ses espaces vides pour marcher longtemps (la physique quantique montre que l'énergie électromagnétique est partout).

Le financement participatif (*Crowdfunding*), faisant appel à un grand nombre de personnes pour financer un projet, se développe de plus en plus, avec à la clé des inventions et techniques innovantes pour l'écologie et les énergies renouvelables.

Un monde nouveau se met en marche. Nous sommes enfin, de plus en plus nombreux, à regarder dans la même direction et nous vivons ensemble les grands changements de ce monde plein d'avenir. Puisseons-nous, voir fleurir les belles graines d'une nouvelle humanité !

A tous, bonne et heureuse année.



**GARAGE JACQUET**  
 Bernard et Sophie  
 à votre service ! Mécanique • Electricité Auto

**Votre agent Renault à Viry depuis 30 ans**



« L'Éluiset » 267 route de Fagotin 74580 VIRY - Tél. 04 50 04 75 88

**AUTO SECURITE**  
**CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE**  
 ETABLISSEMENT LAFORETTE

Face au Macumba  
 228, rue du Jura  
 74160 NEYDENS  
 Tél. 04.50.35.06.12

Impasse de l'Acquit  
 74520 VALLEIRY  
 Tél. 04.50.04.86.75

**ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES**  
**SCEA Lyard**  
 Battage - Débroussaillage - Distillation



175, route de Viry - 74160 VERS  
 Portable : 06 16 19 15 20 - 06 09 38 82 39 - Tél : 04 50 35 20 01  
 Fax : 04 50 35 24 94

**FIDELEC 74**  
 ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE



**SAXOD F.**

102 ZA LES GRANDS PRES  
 74160 PRESILLY  
 04 50 38 96 33  
 06 09 41 35 03  
 fidelec@hotmail.fr

*Illuminer vos projets est notre métier*

**BARTHASSAT Gary Paysagiste**

Entretien d'espaces verts  
 Maçonnerie paysagère  
 Elagage, Abattage

302 chemin du puits  
 74 580 VIRY

06 27 91 29 40  
 barthassatgary@gmail.com

**LE FOURNIL**  
**SUCRÉ SALÉ**  
 PAIN PÂTISSERIE TRAITEUR



**Votre commerce de proximité à Vers**  
**Venez découvrir nos produits artisanaux !**  
**Tous les vendredis, plat cuisiné à emporter,**  
**réservez par téléphone ou en magasin !**

**Fermé le mardi**  
**Tél. 04 50 31 97 07**

**SERGEM Electroménager**  
 DEBORNE G. - SAXOD J.

Une équipe dynamique à votre service :

*La compétence, nous l'avons*  
*Le résultat, vous lavez !*

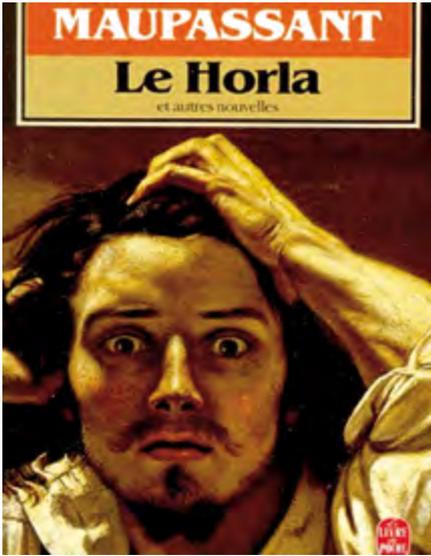


**BOSCH**

Tél. 04 50 04 47 36  
 Fax 04 50 04 66 47

102 rue des Grands-Prés  
 Zone Artisanale  
 74160 PRESILLY

## Demandez le programme !



La MJC du Vuache, dont Vers est une commune partenaire, présente au Centre Ecla de Vulbens des spectacles de qualité pour les mois à venir.

### **Jeudi 11 février à 20h30, LE HORLA, théâtre.**

Proposé par la Cie les Yeux grands ouverts dans le cadre du programme « Voisinage » de Château Rouge, cette adaptation de la célèbre nouvelle de Maupassant plongera le spectateur dans un univers fantastique où la folie n'est jamais loin...

### **Mardi 1er et 29 mars, FESTIVAL DU FILM VERT**

Cet événement franco-suisse présente au public des films traitant de questions liées à l'environnement et au développement durable. On y parle des problèmes mais aussi des solutions possibles.

Après chaque séance, un débat est organisé entre les spectateurs et les intervenants. Projections également à Viry le 22 mars et à Saint-Julien les 8 et 15 mars.



### **Du 12 au 27 mars, la TROUPE DU VUACHE, Comédie.**

Rendez-vous incontournable du printemps, la comédie de boulevard est de retour avec cette troupe déjantée qui va assurément chatouiller les zygomatiques des spectateurs ! Des comédiens de talent qui ne se prennent pas au sérieux pour une soirée de détente sous le signe de l'humour.

### **Jeudi 7 avril à 20h30, SACCO & VANZETTI, théâtre.**

Cette pièce écrite par Alain Guyard, mise en scène par François Bourcier et interprétée par Jacques Dau et Jean-Marc Catella raconte le destin tragique aux États-Unis de Sacco et Vanzetti.

Ces deux anarchistes italiens furent accusés à tort de braquages dans le Massachusetts en 1920 et exécutés sur la chaise électrique. « Une pièce magistralement interprétée, à voir sans délai » indique le Figaro.



### **Jeudi 28 avril à 20h30, PAS NÉS SOUS LA MÊME ÉTOILE, Comédie.**

Prenez un ambassadeur, un mec de banlieue et un comédien au chômage, secouez et vous obtiendrez une histoire ébouriffante aux répliques cultes et à l'énergie communicative. Une comédie signée Alil Vardar, l'auteur du « Clan des divorcées ».

### **Samedi 11 juin, LE TI'FESTIVAL, familles et enfants.**

Le Ti' Festival, c'est tout un programme d'ateliers, créatifs, manuels ou artistiques, de spectacles jeune public de qualité, mais aussi de jeux et d'animations à vivre en famille et entre amis dans une ambiance conviviale. De belles surprises pour les jeunes enfants et leurs parents.

**Infos et réservations sur le site**  
[www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)

### Fusion des syndicats du Vuache

Comme nous l'évoquions dans le précédent bulletin, la fusion des deux syndicats (le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache et le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache) doit être réalisée pour le 1er janvier 2017. Après que les communes concernées (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy, Jonzier-Epagny, Savigny, Vers, Viry, Valleiry, Vulbens) aient pris cet automne, à l'unanimité, une délibération en faveur de cette fusion, les bureaux des deux structures travaillent à l'élaboration des statuts du futur syndicat. Ces statuts seront ensuite discutés avec les comités syndicaux du SIAV et du SIPCVC, avant d'être envoyés à la préfecture pour vérifier leur conformité avec la loi française. L'ensemble sera ensuite soumis aux communes qui devront prendre une délibération pour valider ou pas la création de ce nouveau et unique syndicat en charge de la protection et de l'aménagement (sentiers) du Vuache.

### Sentiers du Vuache

Remise à niveau des balisages des boucles transfrontalières (Valleiry et Viry), élaboration du schéma directeur de la randonnée dans le Pays du Vuache, en collaboration avec le Conseil départemental.

Entre Vers et Viry, dans le cadre d'un chantier participatif, réouverture ce printemps de la liaison entre le chemin qui descend du cimetière et la Via Romana. Avec la réhabilitation de ce petit tronçon, c'est une partie de l'ancienne voie médiévale entre Genève et Chambéry qui est remise en service.

### Valorisation du patrimoine

Parution dans une nouvelle édition largement remaniée et augmentée de l'ouvrage sur les légendes du Pays du Vuache, édité en 2006 et aujourd'hui épuisé. En collaboration avec la commune de Viry, création et installation de panneaux d'information sur l'itinéraire pédestre consacré aux églises et aux chapelles de Viry. Dans le cadre d'un stage qui pourrait intéresser des étudiants en histoire, réalisation d'une étude documentée sur les blocs erratiques remarquables et les pierres à cupules du Pays du Vuache.

### Programme d'animations gratuites

Dans le cadre du programme 2016 « Découvrez les espaces naturels de Haute-Savoie », sorties découvertes des vergers haute-tige des communes de Vers (2 avril) et de Jonzier (8 octobre). Dans le cadre du programme 2016 « Espaces Naturels Sensibles du Réseau Ecologique Départemental », visites guidées des trois sites remarquables de la commune de Viry, la Vigne des pères, le Crêt de puits et les Teppes de la Repentance (26 juin et 24 septembre). Animations proposées en collaboration avec Conseil départemental.

### Vergers traditionnels

Poursuite, en collaboration avec le Syndicat mixte du Salève, des animations (cours de taille et de greffe, fête des vergers) et des actions (taille, plantation, valorisation des fruits) pour la préservation des vergers d'arbres fruitiers haute tige si typiques de notre territoire.

Pour plus d'informations : [www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr)



# Comité de jumelage

## Le jumelage entre la ville de Mössingen et le canton de Saint-Julien fête ses 25 ans

En septembre 1990, Hans Auer, maire de la ville allemande Mössingen, dans le Bade-Wurtemberg, et André Duval, président du syndicat à vocation multiple devenu aujourd'hui la Communauté de Communes du Genevois (CCG), ont signé une charte dans laquelle est pris « l'engagement de maintenir des liens permanents entre nos populations, de favoriser les échanges dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle ».

Ainsi, au cours de ces 25 années, des membres volontaires et bénévoles des comités de jumelage des deux collectivités se sont rencontrés en différentes circonstances, ont échangé et ont organisé de nombreuses manifestations de part et d'autre. Chaque année, les échanges scolaires se sont poursuivis avec les élèves des collèges de Saint-Julien et du Quenstedt-Gymnasium de Mössingen.



Après les anniversaires de 1995, 2000, 2005 et 2010, l'année 2015 marquait donc le quart de siècle d'existante de ce jumelage. La première partie de ce jubilé s'est déroulée à Saint-Julien et à Collonges au mois de juin (voir précédent bulletin). La seconde partie de cet anniversaire avait lieu à Mössingen les 16-17-18 octobre. Le président du comité de jumelage, André Guillot, nous en fait ici le résumé.

Vendredi 16 octobre, partie en car d'Archamps-technopole et de Perly, une soixantaine de concitoyens du Genevois et une dizaine d'élèves de l'établissement scolaire « Présentation de Marie » ont rejoint la ville de Mössingen. Une quinzaine d'autres les ont rejoints en auto. A leur arrivée, tous ont été répartis dans une cinquantaine de familles d'accueil.



Samedi 17 octobre, Rendez-vous devant la mairie afin de participer aux activités préparées par le comité de jumelage et les services de la mairie de Mössingen : promenade (8 km) sur le « chemin des trois princes » et à travers les vergers ; découverte de la ville avec une historienne, visite d'une exposition d'artistes locaux et du Genevois et présentation par Michael Bulander, le maire de Mössingen, des principaux projets de développement dans la ville. Après ces escapades de proximité en Jura souabe, à partir de 13 h, repas « Mitagessen » pris en commun suivi d'un temps libre. À partir de 17 h, la soirée de l'amitié commençait en musique avec le « Blasorchester » et des paroles chaleureuses de bienvenue de Michael Bulander. Lors des discours, Christian Monteil, président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Pierre-Jean Crastes, président de la CCG, Gebhard Staib et André Guillot, présidents des comités de jumelage, se sont félicités de participer à cette manifestation de l'amitié franco-allemande. Vingt-cinq ans que les deux collectivités ont tissés de liens de confiance et d'amitié. La soirée continuait avec un repas dansant organisé par les élèves de Quenstedt-Gymnasium.



Dimanche 18 matin, moment musical, le « Blasorchester » interprétait son programme à la grande satisfaction de l'assistance. Ensuite, les convives ont partagé le repas souabe et des instants conviviaux et festifs d'amitié. A noter, lors de l'interprétation de l'hymne européen, l'assistance s'est levée pour marquer son attachement à la construction de l'Europe.



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Pour plus d'informations,  
consultez le site internet :  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**



## Une grue couronnée

Dans la soirée du 21 août 2015, une cinquantaine de cigognes a passé la nuit sur la grue d'un chantier proche de l'église. Un événement rare, immortalisé par de nombreux photographes, dont Luc Méry, naturaliste de l'association Apollon 74.

